

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 MARS 2009**

**Délibération
n° 2009.03. 25.B**

**Camping
communautaire –
Lot n°3 "structure
acier" : avenant n°1**

LE DIX HUIT MARS DEUX MILLE NEUF à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 mars 2009**

Secrétaire de séance : Jean-Pierre GRAND

Membres présents :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Philippe LAVAUD , Michel BRONCY, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE

Excusé(s) représenté(s) :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / TOURISME

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

CAMPING COMMUNAUTAIRE - LOT N°3 "STRUCTURE ACIER" : AVENANT N°1

Par délibération n°220 du 28 juin 2007, le conseil communautaire a approuvé le lancement d'un appel d'offres pour la réalisation d'un camping à proximité du plan d'eau de Saint-Yrieix sur Charente.

La commission d'appel d'offres du 21 février 2008 a attribué le lot n°3 « structure acier » à la société TROISEL – Route de Balzac – 16430 CHAMPNIERS pour un montant de 90 454,00 € HT.

Il est nécessaire de passer un avenant n°1 pour les travaux suivants :

Travaux en plus-value :

- Fourniture et pose d'une ossature secondaire pour la mise en œuvre des panneaux de sous face..... 12 818,00 € HT

Travaux en moins-value :

- Suppression de la protection de la structure métallique par flocage... 6 916,00 € HT

Le montant de l'avenant n°1 en plus-value est de 5 902,00 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 18 février 2009,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 19 février 2009,

Je vous propose :

D'APPROUVER une avenant n°1 au lot n°3 « structure acier » confié à la société TROISEL – Route de Balzac – 16430 CHAMPNIERS, ayant pour objet la réalisation de travaux supplémentaires d'un montant total en plus-value de 5 902,00 € HT.

Le montant du marché est porté à 96 356,00 € HT, soit une augmentation de 6,52 % par rapport au montant initial du marché.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal article 2313 - fonction 95 – opération 2008-01.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

25 mars 2009

Affiché le :

25 mars 2009